

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sans frais, en composant le 1 800 668-3528, en écrivant à CI Investments Inc., 2, rue Queen Est, 20^e étage, Toronto (Ontario) M5C 3G7, ou en visitant notre site Web, au www.ci.com, ou le site Web de SEDAR, au www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

OBJECTIF ET STRATÉGIES DU FONDS

L'objectif de placement du Fonds d'énergie Sentry (le « Fonds ») est de procurer un revenu régulier et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes œuvrant dans le secteur énergétique. Le Fonds concentre ses placements dans des sociétés canadiennes qui exercent des activités liées à l'exploration, à la mise en valeur, à la production et à la distribution de pétrole, de gaz et de produits énergétiques connexes ainsi qu'aux services de soutien à leur égard. Le Fonds investira dans des titres de participation productifs de revenu et versant des dividendes, mais pourra aussi investir dans des titres de participation qui ne versent pas de dividendes, des titres convertibles et des titres de créance. Le Fonds peut investir dans des titres étrangers jusqu'à concurrence d'un montant qui n'excède pas environ 30 % de son actif. Pour une analyse détaillée de l'objectif et des stratégies de placement du Fonds, veuillez vous reporter au prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

RISQUE

Durant l'exercice, aucune modification apportée au Fonds n'a eu d'incidence importante sur le niveau de risque global associé à celui-ci. Les risques liés aux placements dans ce Fonds sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou ses modifications. Le gestionnaire procède à un examen de la notation du risque du Fonds, au moins chaque année, selon la méthodologie exigée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Toute modification apportée à la notation du risque durant l'exercice découle d'un tel examen et ne repose pas sur des changements apportés aux objectifs de placement, aux stratégies ou à la gestion du Fonds.

RÉSULTATS

Du 31 mars 2018 au 31 mars 2019, la valeur liquidative du Fonds a diminué de 23,3 millions de dollars pour s'établir à 43,9 millions de dollars. Le Fonds a enregistré des rachats nets de 8,6 millions de dollars au cours de l'exercice. Le rendement du portefeuille a fait baisser l'actif de 10,1 millions de dollars. Le Fonds a versé des distributions totalisant 4,6 millions de dollars. Les parts de série A ont dégagé un rendement de -18,4 %, après paiement des honoraires et des frais, pour la période d'un an close le 31 mars 2019. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a affiché un rendement de -11,0 %. L'indice de référence est l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX.

La performance des autres séries de parts du Fonds est sensiblement identique à celle des parts de série A si ce n'est des différences de structure des honoraires et des frais. Pour les rendements des autres séries, consultez la section Rendements passés.

Le marché de l'énergie a connu une autre période de volatilité au cours des 12 derniers mois.

Au début de l'année dernière, avec la croissance mondiale synchronisée et la réduction des stocks excédentaires, le prix du brut West Texas Intermediate (WTI) a grimpé jusqu'à 76 \$ US le baril. Pourtant, à l'automne, le marché du brut s'est effondré de plus de 40 % lorsque l'OPEP (surtout l'Arabie saoudite), après avoir été cajolée par le président Trump, a accéléré la production en prévision d'un resserrement de l'approvisionnement occasionné par les sanctions contre l'Iran. Cependant, l'administration Trump a surpris le marché en accordant des dérogations autorisant huit pays à continuer d'acheter du pétrole iranien pendant six mois.

Au cours des trois derniers mois, l'OPEP ayant de nouveau réduit sa production pour équilibrer le marché, celui-ci a signé une autre performance spectaculaire, grimant de plus de 30 %.

Le pétrole lourd a connu une période encore plus volatile. Avec l'accélération de la production de plusieurs importants gisements de pétrole lourd et le nombre limité de nouveaux pipelines, les différentiels de prix du pétrole lourd par rapport au WTI se sont creusés jusqu'à 50 \$ US l'automne dernier. Le prix du pétrole lourd canadien a toutefois augmenté de plus de 70 %, ce qui a ramené son différentiel par rapport au WTI à moins de 10 \$ US. Le marché du pétrole lourd canadien a bénéficié des réductions de la production décrétées par le gouvernement de l'Alberta et les sanctions imposées par les États-Unis qui ont diminué la production et les exportations de pétrole lourd de l'Iran et du Venezuela.

Les prix du gaz naturel ont oscillé à l'intérieur d'une fourchette relativement étroite. Le prix du gaz naturel canadien (AECO) avec ses contraintes liées aux oléoducs reste inférieur aux prix de référence des États-Unis. Les stocks de gaz naturel sont actuellement au-dessous de leur fourchette de cinq ans. Néanmoins, l'offre potentielle de gaz naturel à faible coût en Amérique du Nord est forte, comme l'a montré la croissance de la production de 8 milliards de pieds cubes par jour (soit la moitié de la production canadienne) aux États-Unis l'an dernier.

De son côté, l'indice de l'énergie TSX a abandonné 13,5 %. Les titres du secteur canadien de l'énergie, qui ont subi l'incidence des difficultés de transport de gaz naturel et de pétrole, ont été distancés par l'indice de l'énergie S&P qui a stagné. Le Fonds a affiché un rendement inférieur à son indice de référence durant l'exercice.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Le rendement du Fonds pendant les 12 derniers mois a profité de la bonne performance de nos positions dans divers producteurs de pétrole lourd comme Cenovus Energy Inc. et Canadian Natural Resources Ltd. Compte tenu de la volatilité sur le marché de l'énergie, nos positions dans le secteur des infrastructures, comme Pembina Pipeline Corporation, Kinder Morgan, Inc. et Gibson Energy Inc., figurent également parmi les plus importants facteurs de rendement du Fonds.

L'un des titres qui a le plus nui au rendement au cours de l'exercice est celui de MEG Energy Corp., qui s'est déprécié de 27,7 %. MEG est un producteur de sables bitumineux qui a fait l'objet d'une offre de prise de contrôle par Husky Energy Inc. en 2018. Le marché et nous avons été surpris lorsqu'au cours du premier trimestre de 2019, Husky a laissé son offre expirer après qu'elle eut obtenu un appui de plus de 50 %, mais inférieur au niveau exigé de 66 %, de la part des actionnaires de MEG. De façon compréhensible, sans le soutien de l'offre de prise de contrôle, le prix de l'action de MEG a dégringolé. Même si MEG dispose selon nous d'excellents actifs, Husky nous paraissait l'acquéreur le plus probable et le mieux en mesure de tirer parti de l'intégration des ressources.

Nous avons vendu notre placement dans MEG Energy au cours de l'exercice, car cela prendra du temps à la société pour rajuster la taille de son bilan. Pour conserver la même exposition au secteur du pétrole lourd, nous avons ajouté Cenovus Energy aux placements du Fonds.

En plus de notre optimisme à l'égard du pétrole lourd en raison des contraintes et des problèmes touchant l'offre mondiale, Cenovus est l'une des sociétés qui possèdent les meilleurs actifs liés au drainage de sables bitumineux par gravité au moyen de vapeur au Canada. Sous l'impulsion de sa nouvelle équipe de direction, la société a abaissé sa structure de coût et vendu avec succès des actifs afin de ramener son endettement à un niveau plus gérable.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le marché du pétrole brut s'est équilibré grâce à la réduction de la production des pays membres et non membres de l'OPEP convenue l'automne dernier. Cependant, à moins qu'il y ait d'autres perturbations importantes de la production, il faudrait que les pays producteurs membres et non membres de l'OPEP s'entendent pour maintenir les réductions de production au second semestre de 2019. Jusqu'à maintenant, les signaux en provenance d'Arabie saoudite et de Russie indiquent une poursuite de la réduction. La décision sera prise à la prochaine réunion de l'OPEP en juin.

Bien que la baisse des taux des obligations d'État à long terme et l'inversion de la courbe des taux aient envoyé des signaux d'avertissement au sujet de la croissance de l'économie mondiale, la demande de pétrole brut semble toujours robuste, puisqu'elle a augmenté de plus d'un million de barils par jour. Nous continuerons de surveiller de près la croissance de l'économie mondiale et les incidences des tensions commerciales sur les marchés du pétrole brut.

Étant donné que les cours des actions du secteur de l'énergie ont moins augmenté que les prix du brut, les valorisations actuelles de ces actions ne sont pas trop élevées.

Nouvelle norme comptable – IFRS 9

En date du 1^{er} avril 2018, le Fonds a adopté rétroactivement et sans retraitement des résultats des périodes antérieures la Norme internationale d'information financière 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). La nouvelle norme exige que les actifs financiers soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées par le biais du résultat net ou par le biais des autres éléments du résultat global en fonction du modèle économique que suit le Fonds pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Au moment du passage à IFRS 9, les actifs et les passifs financiers du Fonds auparavant classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de la Norme comptable internationale 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») ont continué d'être classés à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IFRS 9. Aucun changement n'a été apporté aux valeurs attribuées aux actifs et aux passifs financiers du Fonds au moment du passage à IFRS 9.

Le 1^{er} juin 2018, Sentry Investissements inc. a fusionné avec CI Investments Inc. (« CI ») et Sentry Investments Corp. Après la fusion, les membres du comité d'examen indépendant (« CEI ») de la famille de fonds CI sont également devenus membres du CEI des fonds Sentry (ensemble, le « CEI des fonds CI »). Les anciens membres du CEI des fonds Sentry ont démissionné le 31 mai 2018.

Le 1^{er} septembre 2018, la proposition relative aux frais d'administration qui avait été approuvée par les porteurs de parts lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 3 mai 2018 est entrée en vigueur. Depuis le 1^{er} septembre 2018, CI Investments Inc. prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds (à l'exception des taxes, des coûts d'emprunt et des nouveaux frais imposés par le gouvernement) en contrepartie des frais d'administration. Pour plus de détails au sujet des frais d'administration, veuillez consulter le prospectus simplifié et la notice annuelle les plus récents des fonds, ou leurs modifications, à l'adresse www.sedar.com.

En date du 20 septembre 2018, Tom Eisenhauer est devenu membre du CEI des fonds CI et, en date du 15 octobre 2018, Mary Robertson a démissionné de ses fonctions de membre du CEI.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Gestionnaire, conseiller en valeurs et fiduciaire

CI Investments Inc. est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. En contrepartie de frais de gestion, le gestionnaire offre les services de gestion nécessaires aux activités quotidiennes du Fonds. En contrepartie de frais d'administration fixes, le gestionnaire s'acquitte de tous les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception des coûts d'emprunt, des frais d'intérêt, des frais liés aux assemblées des porteurs de parts (dans la mesure permise par la réglementation canadienne des valeurs mobilières), des frais engagés par le CEI, des frais liés au respect des nouvelles exigences gouvernementales et réglementaires imposées le ou après le 16 février 2018 et des nouveaux frais imposés par le gouvernement, des frais liés aux modifications des exigences gouvernementales et réglementaires

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

existantes apportées le ou après le 16 février 2018 (y compris l'augmentation des droits de dépôt réglementaires), des nouveaux types de frais qui n'étaient pas engagés avant le 16 février 2018, y compris ceux qui découlent de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires ou qui sont liés à des services externes qui n'étaient habituellement pas facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 16 février 2018, ainsi que des frais d'exploitation engagés hors du cours normal des activités du Fonds le ou après le 16 février 2018.

Les taux des frais de gestion et des frais d'administration fixes au 31 mars 2019 pour chacune des séries sont indiqués ci-après :

	Taux des frais de gestion annuels (%)	Taux des frais d'administration fixes annuels (%)
Série A	1,900**	0,22
Série B	2,150**	0,22
Série F	0,900**	0,22
Série I	payés directement par les investisseurs	-
Série P*	payés directement par les investisseurs	0,15
Série X	1,100	0,22

*Le 24 septembre 2018 ou vers cette date, la série O a été renommée série P.

**Depuis le 1^{er} août 2018, le taux des frais de gestion annuels a été réduit, passant de 2,00 % à 1,90 % pour la série A, de 2,25 % à 2,15 % pour la série B et de 1,00 % à 0,90 % pour la série F.

Le gestionnaire a perçu des frais de gestion de 1,0 million de dollars et des frais d'administration fixes de 0,2 million de dollars pour l'exercice.

Frais de gestion

Environ 27 % des frais de gestion totaux ont servi à payer les commissions de vente et de suivi. Les 73 % restants ont été affectés aux services de gestion des placements et à d'autres tâches d'administration générale.

Opérations entre fonds

Ces opérations surviennent lorsqu'un fonds vend ou achète les titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire. Ces opérations sont exécutées par l'entremise des intermédiaires du marché conformément aux conditions qui prévalent sur le marché. Le Comité d'examen indépendant passe en revue ces opérations dans le cadre de ces réunions habituelles. Durant l'exercice clos le 31 mars 2019, le Fonds a exécuté de telles opérations.

Comité d'examen indépendant

Le Fonds a reçu des instructions permanentes du comité d'examen indépendant du Fonds, relativement aux opérations entre parties liées suivantes :

- opérations sur les titres de CI Financial Corp.; et
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et que le gestionnaire informe le CEI de toute violation importante d'une condition des instructions permanentes. Les instructions permanentes exigent entre autres que les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées a) soient libres de toute influence de la part d'entités liées au gestionnaire et ne prennent en compte aucun facteur touchant une entité liée au gestionnaire; b) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire sans égard à des facteurs autres que l'intérêt véritable du Fonds; c) soient prises conformément aux politiques et procédures du gestionnaire; et d) permettent d'obtenir des résultats équitables et raisonnables pour le Fonds. Le CEI examine ensuite chaque trimestre les opérations effectuées par le gestionnaire en vertu des instructions permanentes, en vue de s'assurer de leur conformité.

Au cours de l'exercice de référence, le Fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées.

À moins d'indication contraire, le Fonds n'a été partie à aucune opération avec des parties liées durant l'exercice clos le 31 mars 2019.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux suivants, qui présentent les principales données financières relatives au Fonds, ont pour but de vous aider à comprendre les résultats du Fonds pour les cinq derniers exercices.

Actif net par part (\$) ^{(1)(2)(4)*}	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de l'exercice présent ⁽²⁾	
	Actif net à l'ouverture de l'exercice ⁽²⁾	Total des revenus	Total des charges (hors distributions)	Gains (pertes) réalisés de l'exercice	Gains (pertes) latents de l'exercice	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ⁽²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ⁽²⁾⁽³⁾
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Série A												
Début des activités : le 16 mars 2009												
31 mars 2019	3,31	0,07	(0,08)	(0,29)	(0,24)	(0,54)	-	-	-	(0,27)	(0,27)	2,48
31 mars 2018	4,25	0,08	(0,11)	(0,59)	(0,12)	(0,74)	-	-	-	(0,25)	(0,25)	3,31
31 mars 2017	4,20	0,10	(0,13)	(0,28)	0,54	0,23	-	-	-	(0,21)	(0,21)	4,25
31 mars 2016	5,81	0,18	(0,14)	(0,53)	(0,62)	(1,11)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,20
31 mars 2015	8,28	0,25	(0,23)	(0,02)	(1,78)	(1,78)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	5,81
Série B												
Début des activités : le 16 mars 2009												
31 mars 2019	3,28	0,07	(0,08)	(0,27)	(0,31)	(0,59)	-	-	-	(0,27)	(0,27)	2,46
31 mars 2018	4,24	0,08	(0,12)	(0,61)	(0,11)	(0,76)	-	-	-	(0,25)	(0,25)	3,28
31 mars 2017	4,20	0,11	(0,15)	(0,31)	0,69	0,34	-	-	-	(0,21)	(0,21)	4,24
31 mars 2016	5,81	0,18	(0,14)	(0,53)	(0,62)	(1,11)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,20
31 mars 2015	8,28	0,25	(0,23)	(0,02)	(1,78)	(1,78)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	5,81
Série F												
Début des activités : le 16 mars 2009												
31 mars 2019	3,83	0,08	(0,05)	(0,33)	(0,26)	(0,56)	-	-	-	(0,31)	(0,31)	2,91
31 mars 2018	4,86	0,09	(0,08)	(0,72)	(0,08)	(0,79)	-	-	-	(0,28)	(0,28)	3,83
31 mars 2017	4,75	0,12	(0,09)	(0,32)	0,66	0,37	-	-	-	(0,24)	(0,24)	4,86
31 mars 2016	6,42	0,20	(0,09)	(0,59)	(0,67)	(1,15)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,75
31 mars 2015	8,97	0,28	(0,13)	(0,08)	(2,34)	(2,27)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	6,42
Série I												
Début des activités : le 16 mars 2009												
31 mars 2019	4,33	0,09	(0,02)	(0,34)	(0,12)	(0,39)	-	-	-	(0,35)	(0,35)	3,33
31 mars 2018	5,43	0,11	(0,03)	(0,78)	(0,11)	(0,81)	-	-	-	(0,32)	(0,32)	4,33
31 mars 2017	5,23	0,13	(0,02)	(0,40)	0,89	0,60	-	-	-	(0,26)	(0,26)	5,43
31 mars 2016	6,94	0,22	(0,03)	(0,68)	(0,68)	(1,17)	-	(0,02)	-	(0,45)	(0,47)	5,23
31 mars 2015	9,53	0,29	(0,10)	(0,16)	(1,29)	(1,26)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	6,94
Série P												
Début des activités : le 25 mars 2015												
31 mars 2019	3,96	0,08	(0,02)	(0,37)	(0,30)	(0,61)	-	-	-	(0,31)	(0,31)	3,05
31 mars 2018	4,97	0,10	(0,03)	(0,74)	(0,12)	(0,79)	-	-	-	(0,29)	(0,29)	3,96
31 mars 2017	4,80	0,12	(0,06)	0,18	(0,93)	(0,69)	-	-	-	(0,24)	(0,24)	4,97
31 mars 2016	6,42	0,21	(0,02)	(0,44)	(3,11)	(3,36)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,80
31 mars 2015	6,48	0,02	(0,02)	(0,01)	-	(0,01)	-	-	-	(0,05)	(0,05)	6,42
Série X												
Début des activités : le 9 mai 2002												
31 mars 2019	3,62	0,07	(0,07)	(0,32)	(0,29)	(0,61)	-	-	-	(0,29)	(0,29)	2,73
31 mars 2018	4,63	0,09	(0,10)	(0,66)	(0,12)	(0,79)	-	-	-	(0,27)	(0,27)	3,62
31 mars 2017	4,55	0,11	(0,12)	(0,32)	0,70	0,37	-	-	-	(0,23)	(0,23)	4,63
31 mars 2016	6,20	0,19	(0,11)	(0,55)	(0,77)	(1,24)	-	(0,02)	-	(0,44)	(0,46)	4,55
31 mars 2015	8,72	0,27	(0,17)	0,01	(1,92)	(1,81)	-	(0,02)	-	(0,52)	(0,54)	6,20

*Les notes se rapportant aux tableaux se trouvent à la fin de la section Actif net par part des Faits saillants financiers.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

- 1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - 2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la série pertinente au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part liée aux activités est calculée à partir du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pertinente au cours de l'exercice.
 - 3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.
 - 4) Ces données sont fournies pour les exercices clos les 31 mars.
-

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires ^{(1)(B)*}

	Total de l'actif net ⁽¹⁾ en milliers de dollars	Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾ en milliers	Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ⁽²⁾ %	Ratio des frais de gestion avant taxes ⁽²⁾ %	Taxe de vente harmonisée ⁽²⁾ %	Ratio des frais de gestion après taxes ⁽²⁾ %	Taux effectif de la TVH pour l'exercice ⁽²⁾ %	Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ %	Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ %
Série A									
Début des activités : le 16 mars 2009									
31 mars 2019	28 795	11 604	2,50	2,29	0,21	2,50	9,40	0,27	78,40
31 mars 2018	41 860	12 665	2,64	s.o.	s.o.	2,64	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	63 857	15 030	2,59	s.o.	s.o.	2,59	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	83 901	19 987	2,90	s.o.	s.o.	2,87	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	98 947	17 042	2,72	s.o.	s.o.	2,72	s.o.	0,22	54,34
Série B									
Début des activités : le 16 mars 2009									
31 mars 2019	5 030	2 049	2,80	2,54	0,26	2,80	10,07	0,27	78,40
31 mars 2018	9 369	2 854	2,94	s.o.	s.o.	2,94	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	20 342	4 803	2,89	s.o.	s.o.	2,89	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	83 901	19 987	2,90	s.o.	s.o.	2,87	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	98 947	17 042	2,72	s.o.	s.o.	2,72	s.o.	0,22	54,34
Série F									
Début des activités : le 16 mars 2009									
31 mars 2019	3 508	1 206	1,42	1,29	0,13	1,42	9,80	0,27	78,40
31 mars 2018	5 269	1 377	1,49	s.o.	s.o.	1,49	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	10 843	2 229	1,46	s.o.	s.o.	1,46	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	8 815	1 856	1,50	s.o.	s.o.	1,47	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	11 820	1 841	1,36	s.o.	s.o.	1,36	s.o.	0,22	54,34
Série I									
Début des activités : le 16 mars 2009									
31 mars 2019	823	247	0,22	0,20	0,02	0,22	8,55	0,27	78,40
31 mars 2018	2 258	522	0,18	s.o.	s.o.	0,18	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	3 099	571	0,20	s.o.	s.o.	0,20	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	4 965	949	0,26	s.o.	s.o.	0,23	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	4 715	679	0,14	s.o.	s.o.	0,14	s.o.	0,22	54,34
Série P									
Début des activités : le 25 mars 2015									
31 mars 2019	479	157	0,29	0,27	0,02	0,29	6,09	0,27	78,40
31 mars 2018	606	153	0,34	s.o.	s.o.	0,34	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	889	179	0,34	s.o.	s.o.	0,34	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	8	2	0,42	s.o.	s.o.	0,39	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	10	2	0,27	s.o.	s.o.	0,27	s.o.	0,22	54,34
Série X									
Début des activités : le 9 mai 2002									
31 mars 2019	5 258	1 924	2,02	1,84	0,18	2,02	9,52	0,27	78,40
31 mars 2018	7 810	2 156	2,03	s.o.	s.o.	2,03	s.o.	0,46	85,73
31 mars 2017	12 432	2 685	2,01	s.o.	s.o.	2,01	s.o.	0,33	72,44
31 mars 2016	14 233	3 132	2,08	s.o.	s.o.	2,04	s.o.	0,21	43,85
31 mars 2015	22 137	3 572	1,86	s.o.	s.o.	1,86	s.o.	0,22	54,34

*Les notes se rapportant aux tableaux se trouvent à la fin de la section Faits saillants financiers.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction) imputées au Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour l'exercice, y compris la part proportionnelle revenant au Fonds des charges liées aux fonds sous-jacents, le cas échéant. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le taux applicable à chaque province selon la résidence du porteur de parts et peut être différent de 13 %.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'exercice, y compris la part proportionnelle revenant au Fonds des charges liées aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. On calcule le taux de rotation du portefeuille en divisant le coût des achats ou, s'il est moins élevé, le produit des ventes de titres en portefeuille pour l'exercice, déduction faite de la trésorerie et des placements à court terme échéant à moins d'un an et compte non tenu des actifs acquis dans le cadre d'une fusion, s'il y a lieu, par la moyenne de la juste valeur mensuelle des placements au cours de l'exercice.

5) Ces données sont fournies pour les exercices clos les 31 mars.

Fonds d'énergie Sentry

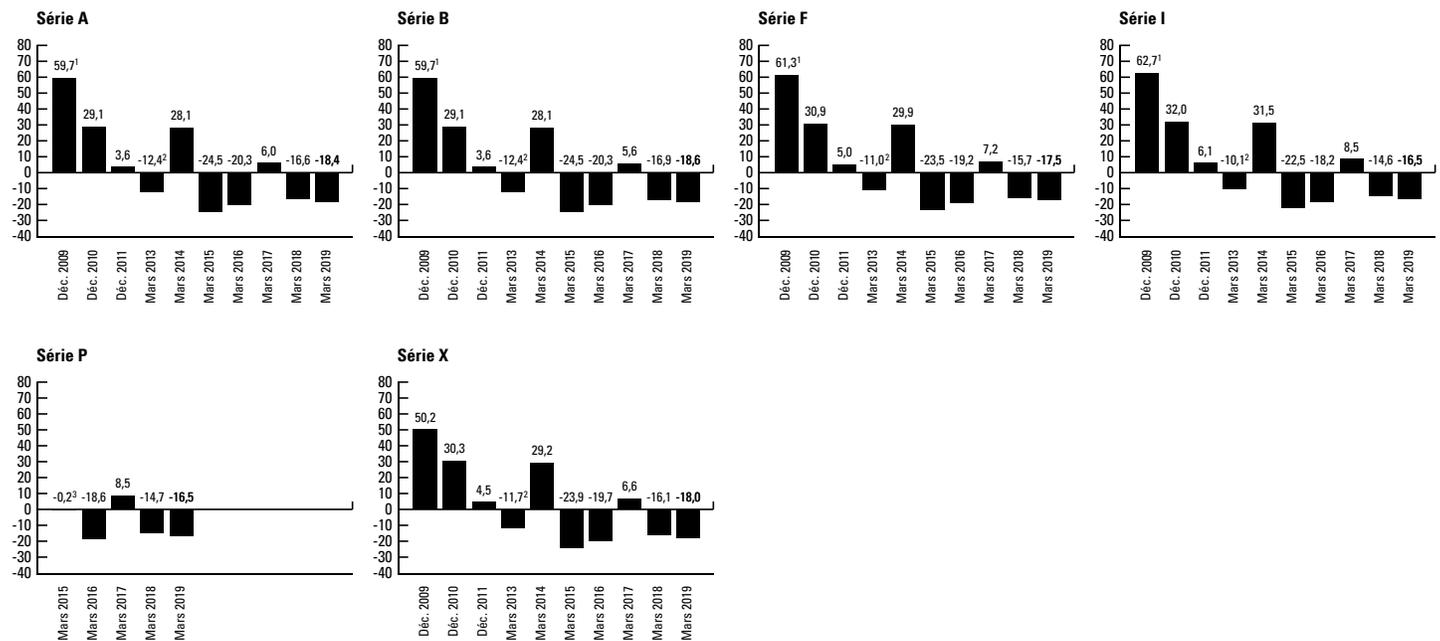
Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

RENDEMENTS PASSÉS

Cette section contient une description des résultats passés du Fonds, lesquels ne sont pas nécessairement représentatifs des rendements futurs. Les données présentées ont été établies en prenant pour hypothèse que les distributions effectuées par le Fonds au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans des parts supplémentaires des séries pertinentes du Fonds. De plus, elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement et des autres frais facultatifs qui auraient eu pour effet de réduire les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques suivants présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et illustrent la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, l'augmentation ou la diminution, calculée en date du dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice en question, sauf indication contraire.



1 Le rendement de 2009 couvre la période du 16 mars 2009 au 31 décembre 2009.

2 Le rendement de 2013 couvre la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2013.

3 Le rendement de 2015 couvre la période du 25 mars 2015 au 31 mars 2015.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Fonds pour chaque exercice présenté, comparativement à ceux de l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX.

L'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX impose une pondération maximale aux titres constituant l'indice composé S&P/TSX qui sont classés dans le secteur de l'énergie selon la classification industrielle mondiale standard (GICS). La pondération relative de chaque composante de l'indice est plafonnée à 25 %.

La section « Résultats » du présent rapport contient des commentaires sur les résultats du Fonds et une comparaison avec ceux de l'indice de référence.

	Un an (%)	Trois ans (%)	Cinq ans (%)	Dix ans (%)	Depuis la création (%)
Série A	(18,4)	(10,3)	(15,4)	0,0	s.o.
Indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX	(11,0)	(1,4)	(9,9)	(0,6)	s.o.
Série B	(18,6)	(10,6)	(15,5)	(0,1)	s.o.
Indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX	(11,0)	(1,4)	(9,9)	(0,6)	s.o.
Série F	(17,5)	(9,3)	(14,4)	1,3	s.o.
Indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX	(11,0)	(1,4)	(9,9)	(0,6)	s.o.
Série I	(16,5)	(8,2)	(13,3)	2,4	s.o.
Indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX	(11,0)	(1,4)	(9,9)	(0,6)	s.o.
Série P	(16,5)	(8,3)	s.o.	s.o.	(11,0)
Indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX	(11,0)	(1,4)	s.o.	s.o.	(5,8)
Série X	(18,0)	(9,8)	(14,8)	0,8	s.o.
Indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX	(11,0)	(1,4)	(9,9)	(0,6)	s.o.

Fonds d'énergie Sentry

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2019

APERÇU DU PORTEFEUILLE au 31 mars 2019

Catégorie	% de l'actif net	Catégorie	% de l'actif net	Les 25 principaux titres	% de l'actif net
Répartition par pays		Répartition par secteur			
Positions acheteur		Positions acheteur			
Canada	64,4	Énergie	91,0	Trésorerie et équivalents	9,0
É.-U.	20,5	Trésorerie et équivalents	9,0	Suncor Énergie Inc.	7,5
Trésorerie et équivalents	9,0	Autres actifs (passifs) nets	0,0	Cenovus Energy Inc.	5,1
France	4,0	Total des positions acheteur	100,0	Canadian Natural Resources Ltd.	5,0
Italie	2,1			Keyera Corp.	5,0
Autres actifs (passifs) nets	0,0	Positions vendeur		EnCana Corp.	4,8
Total des positions acheteur	100,0	Contrats d'options.....	(0,0)	ARC Resources Ltd.	4,7
		Total des positions vendeur	(0,0)	NuVista Energy Ltd.	4,5
Positions vendeur				Total S.A.	4,0
Contrats d'options.....	(0,0)			Noble Energy Inc.	3,6
Total des positions vendeur	(0,0)			Kelt Exploration Ltd.	3,6
				Concho Resources Inc.	3,5
				Parex Resources Inc.	3,4
				TORC Oil & Gas Ltd.	3,1
				Freehold Royalties Ltd.	3,1
				Diamondback Energy Inc.	3,0
				EOG Resources Inc.	2,9
				Crescent Point Energy Corp.	2,7
				Hess Corp.	2,4
				Secure Energy Services Inc.	2,2
				Enerplus Corp.	2,1
				Saipem SpA	2,1
				Pembina Pipeline Corp.	2,0
				ConocoPhillips Co.	2,0
				Seven Generations Energy Ltd.	2,0
				Total de l'actif net (en milliers de dollars)	43 893 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour seront disponibles sur une base trimestrielle.

REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer

sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-ci. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.